

Envoyé en préfecture le 20/11/2020

Reçu en préfecture le 20/11/2020

Affiché le 20 NOV. 2020



ID : 083-218301091-20201013-2020_52-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de convocation

Date d'affichage

05 Octobre 2020

05 Octobre 2020

SEANCE DU TREIZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT

N° 52-2020.

L'an Deux Mille vingt, le treize du mois d'OCTOBRE, à dix-huit heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame **Nathalie PEREZ LEROUX**, Maire de la Commune, Conseillère Départementale.

Présents : PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, BELISAIRE Thomas Adjoints.

Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, Conseillères Municipales,
Messieurs FABRE Guillaume, BONOME Stéphane, Conseillers Municipaux.

Absents : BELISAIRE Louis et ORSET Loïc, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : PERRIMOND Jean-Noël.

Objet : Admission en non-valeur des créances irrécouvrables.

Madame le Maire informe l'assemblée que la Trésorerie principale de Draguignan a transmis un état de produits communaux à présenter au Conseil Municipal pour décision d'admission en non-valeur dans le budget de la Commune.

Elle rappelle qu'en vertu des dispositions législatives qui organisent la séparation des ordonnateurs et des comptables, il appartient au Trésorier, et à lui seul de procéder, sous le contrôle de l'Etat aux diligences nécessaires pour le recouvrement des créances.

Madame le Maire explique qu'il s'agit de créances communales pour lesquelles le Trésorier n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à lui.

Le montant total des titres à admettre en non-valeur s'élève à : **5 000.65 Euros**, répartis comme suit sur les budgets de la Mairie : 3 263.13 €, et du Camping : 1 737.52 €.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'état des produits irrécouvrables dressé par la Trésorerie de Draguignan Municipale,

Vu le décret n°98-1239 du 29 décembre 1998.

Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer des créances ont été diligentées par la Trésorerie Municipale dans les délais légaux,

Considérant qu'il est désormais certain que ces créances ne peuvent plus faire l'objet d'un recouvrement en raison des motifs d'irrécouvrabilité évoqués par le comptable.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de son Maire, et en avoir délibéré, à la majorité de ses membres présents :

. admet en non-valeur les créances communales dont le détail figure en annexe,

. inscrit les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, le jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

Le Maire,
Nathalie PEREZ LEROUX



ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPÔT EN PRÉFECTURE
Le : **20 NOV. 2020**
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
Le : **20 NOV. 2020**

Le Maire

30000 COMPTA QUI-ESCLAPON
 9 pieces presentes pour un total de 50 000,65

Maturité	bande	Exercice	piece	Reference	N° ordre	Imputation	Nom du redevable	Montant	Motif de la presentation
2009	T-22	2009	T-22	BOULOGNE D'AMILL M	1793	1 000,00		400,00	Combinaison inférieure de 2009
2009	T-22	2009	T-22	CAVAZZA MICHI	1793	63,00		263,33	Combinaison inférieure de 2009
2020	T-07	2020	T-07	FRANGI SCHI HERVE	17011	1 000,00		1 000,00	Combinaison inférieure de 2020
2020	T-07	2020	T-07	FRANGI SCHI HERVE	2704	1 000,00		1 000,00	Combinaison inférieure de 2020
2009	T-22	2009	T-22	MARECHAL GILLES	17011	63,00		63,00	Combinaison inférieure de 2009
2009	T-22	2009	T-22	MARECHAL GILLES	17011	240,00		240,00	Combinaison inférieure de 2009
2006	T-21B	2006	T-21B	MARUCCI CARMILO	15898	474,57		474,57	Combinaison inférieure de 2006
2013	T-06	2013	T-06	SOMERS VARELA EP COURT	1752	2 000,00		2 000,00	Combinaison inférieure de 2013
2009	T-22	2009	T-22	SOLLA	1752	293,00		293,00	Combinaison inférieure de 2009
				TOTAL				5 000,65	

Le Comptable Fiscal
 [Signature]

C/Carretera de Sabadell, 146, 08134
 LE BARCELONIN (Barcelona)
 Tel: 93 580 00 00 - Fax: 93 580 00 00
 www.casapostals.com

Envoyé en préfecture le 20/11/2020
 Reçu en préfecture le 20/11/2020
 Affiché le **20 NOV. 2020**
 ID : 083-218301091-20201013-2020_52-DE

